



Numéro de l'acte	2017-15-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017

QUESTION N°2017-15

URBANISME : Contribution financière de la Ville à l'extension du réseau public de distribution d'électricité suite à autorisations d'urbanisme - Construction de quatre logements rue Jean Jaurès

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Suite à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme référencée PC n°0620401600008 portant sur l'aménagement de la parcelle cadastrée section C 1397 d'une contenance de 3 067 m², et plus précisément sur la construction de quatre logements, une extension du réseau électrique est nécessaire pour satisfaire l'alimentation en énergie électrique de l'installation.

Par conséquent, ENEDIS a adressé une proposition de contribution financière correspondant à la prise en charge financière des travaux d'extension par la commune.

En effet, les travaux d'extension du réseau à la charge de la commune sont ceux qui se situent en dehors du terrain d'assiette de l'opération (les travaux situés dans le terrain d'assiette du projet sont financés par le constructeur).

Les travaux d'extension projetés sont dimensionnés pour une puissance de 48kVA.

Le montant de la contribution financière pour l'extension à charge de la commune s'élève à 2 976,82 € TTC.

Ce montant tient compte d'une réfaction prise en charge par ENEDIS, qui correspond à la part du coût des travaux de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité, dans les conditions prévues par l'arrêté du 28 août 2007 modifié.

Cette réfaction pour les extensions est actuellement égale à 40%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité, décide :

- d'accepter le versement de la somme de 2 978.82 € TTC à ENEDIS correspondant à la contribution financière de la commune pour l'extension du réseau public d'électricité situé rue Jean Jaurès, nécessaire à l'alimentation électrique,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire,
- de décider l'inscription de cette dépense au budget 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 13 Mars 2017



Le Maire,
Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 MARS 2017**

Affiché le 14 Mars 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 Mars 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Roxanne VASSEUR PEPE ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Délibération 2017-06 : Messieurs Bruno WINTRABERT, Alain RICOUART, Dominique GODART ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'ESA Football.

Délibération 2017-07 : Messieurs Bruno WINTREBERT, Alain Ricouart, Jean-Marc BOURGEOIS, François FRADIN ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'AMGA.

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.